

INSCRIPTION : **LUNDI 31 AOUT 2020**
au club de 17h30 à 19h30

**Les pratiquants devront être
licenciés pour démarrer l'activité.**

JUDO CLUB GRAVESON

Dojo, salle polyvalente,
Rue du Calada, 13690 Graveson
Tél : 06.26.01.64.85
Mail : monclubdejudo1@gmail.com



<http://pagesperso-orange.fr/u.j.o>



Judo Club Graveson

Madame, Monsieur,

Nous voici au terme des vacances scolaires. Dans le présent courrier nous avons le plaisir de vous communiquer les modalités de reprise des activités de notre club qui aura lieu le :

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

Les horaires seront adaptés en fonction du niveau des pratiquants

	2016-2015	2014-2013-2012	2011 et avant
LUNDI	17H10 à 17H55	18H00 à 18H55	19H00 à 20H00 (pour les 2011) 19H00-20H15 (pour les 2010 et avant)
MARDI			18h00-18h55 : pour les 2011-2010 19h00-20h15 pour 2009-2008 et avant Au gymnase N.CHABAUD de Rognonas voir avec Laurent
MERCREDI		Cours compétition à Orange pour les 2010-2009-... et avant voir avec Laurent	
JEUDI	17H10 à 17H55	18H00 à 18H55	19H00 à 20H00 (pour les 2011) 19H00-20H15 (pour les 2010 et avant)

INITIATION GRATUITE AVEC PRET DE KIMONO POUR TOUT NOUVEL ADHERENT

TARIFS

Pour des raisons de trésorerie la licence et la cotisation sont à régler en début de saison et ce dès l'inscription de votre enfant.

La cotisation au JUDO CLUB est annuelle avec possibilité de paiement en 3 ou 4 fois (cf. ci-dessous) *:

		1 ^{er} ADHERENT	2 ^{ème} ADHERENT	3 ^{ème} ADHERENT et PLUS
EVEIL JUDO 2016-2015	1 ou 2 fois par semaine	190€ si une fois par semaine 90 € / 50 € / 50 € ou 79 € / 37 € / 37 € / 37 € 247€ si deux fois par semaine 109 € / 69 € / 69 € ou 91 € / 52 € / 52 € / 52 € (le paiement en 4 fois est appliqué que jusqu'en octobre)		
JUDO 2014-2013-2012	2 fois par semaine	247 € 109 € / 69 € / 69 € ou 91 € / 52 € / 52 € / 52 € (le paiement en 4 fois est appliqué que jusqu'en octobre)	211 € 97 € / 57 € / 57 € ou 82 € / 43 € / 43 € / 43 € (le paiement en 4 fois est appliqué que jusqu'en octobre)	175 € 83 € / 46 € / 46 € ou 73 € / 34 € / 34 € / 34 € (le paiement en 4 fois est appliqué que jusqu'en octobre)
JUDO 2011 et avant	2 à 5 fois par semaine			

Le montant indiqué dans le tableau précédent comprend l'adhésion au club + la licence + l'assurance + la cotisation.

Pour cette nouvelle saison les chèques seront encaissés à chaque début des mois suivants : septembre, novembre, janvier et avril. Ainsi, en cas d'une nouvelle fermeture du Dojo pour cause de COVID 19 (et uniquement dans ce cas-là), les chèques non encaissés pourront être détruits pour la période non pratiquée.

Pour les licenciés au club 2019/2020, le club prend à sa charge la moitié du prix de la licence 2020/2021, soit 20€ à déduire du montant du premier chèque à faire, ou bien vous pouvez refuser cette proposition et faire don de ces 20€ au club.

A partir de benjamins les judokas désirant pratiquer la compétition pourront s'entraîner tous les soirs. (voir avec le professeur)

**POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS, LE CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE !!!!
POUR LES ANCIENS, VOUS DEVEZ REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SANTE**

Nous vous rappelons que par mesure d'hygiène et par respect pour les utilisateurs du dojo, tous les judokas devront se munir de **zoori** (sandalettes) réservées pour le trajet du vestiaire au tatami (les chaussures sont interdites dans le dojo), avoir les ongles des mains et pieds coupés **courts et propres**.

Pour une bonne organisation les enfants devront attendre dans le vestiaire la fin du cours précédent avant de monter sur le tatami et ne doivent en aucun cas venir seul (merci de **ne pas les amener plus de 10mn avant le début de leur séance.**)

Un **certificat d'aptitude au judo obligatoire** (+ passeport sportif signé par le docteur avec la mention : **NE PRESENTE PAS DE CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPETITION** pour les compétiteurs) vous sera demandé à l'inscription, il est indispensable que les dossiers remis soient complets (chèques de cotisations + certificat médical + bulletin d'inscription)

Avec nos souhaits de réussite pour cette nouvelle saison, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments sportifs les meilleurs.

Pour **LE JUDO CLUB de GRAVESON**

Le président : **Gislain ROCHEBLOINE** Les professeurs: **L. LORGERIE-COLOGNA et A. TEISSONNIERE**

*extrait du règlement intérieur : La cotisation est annuelle, néanmoins une facilité de paiement est faite aux adhérents qui le désirent (paiement en 3 ou 4 chèques encaissés aux dates prévues ci dessus). Aucun remboursement ne sera fait, sauf cas exceptionnel (déménagement, blessure, changement de situation de famille) avec une demande écrite au trésorier au moins 15 jours avant la date d'encaissement prévue.